



Mon propriétaire me demande de payé l'impôt foncier

Par **gmeun**, le **30/09/2008** à **13:00**

Bonjour, mon propriétaire me demande d'acquiter l'impôt foncier par chèque libellé à son nom. Deplus il a inclu dans le bail l'acquitement des taxes habituelles(habitation, ordures ménagères et la taxe sur l'impôt foncier...)

Le bail n'a pas été rédigé chez un notaire par contre.

Dois-je payé?

Merci de me répondre.

Par **Marion2**, le **30/09/2008** à **18:05**

Bonjour,

Absolument pas.

La taxe foncière est un impôt qui est dû par les propriétaires, en aucun cas par les locataires.

Envoyez une lettre recommandée AR à votre propriétaire en lui rappelant que c'est lui qui doit s'acquitter de cet impôt.

Cordialement